



Fribourg champion suisse du non

VIGNETTE. Le prix de la vignette autoroutière reste inchangé à 40 francs. Les Suisses ont clairement refusé dimanche son augmentation à 100 francs.

MICHELINE HAEGELI

Mauvais jour pour la conseillère fédérale Doris Leuthard: en dépit de sa grande popularité, la cheffe du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a été sèchement désavouée dimanche par le peuple suisse. Plus de 60% des citoyens ont refusé l'augmentation de la vignette de 40 à 100 francs. Les Fribourgeois ont même été les champions suisses du «non» avec 69,4%.

Aucun canton n'a dit «oui». En Suisse romande, où le refus a été en général plus marqué, même Neuchâtel, qui avait tout à gagner de cette augmentation, la rejette.

La hausse aurait dû financer la reprise par la Confédération de près de 400 kilomètres de routes cantonales. Elle aurait aussi permis de réaliser plusieurs contournements dont ceux du

Locle et de La Chaux-de-Fonds. Présent à l'Hôtel cantonal lors de la publication des résultats, le conseiller national Dominique de Buman et vice-président du PDC suisse s'est montré persuadé qu'avec quelques aménagements, la hausse de la vignette, dont il a été un partisan, aurait passé la rampe. Selon lui elle n'aurait pas dû atteindre le seuil psychologique des 100 francs et ne pas toucher les remorques, ce qui a hérisé en particulier les campagnes.

Tous les districts fribourgeois disent un «non» décidé: la Veveyse bat les records avec 75,9% de refus. Le Lac est le moins virulent avec 65,4%.

Moins perdant que d'autres

Selon le conseiller d'Etat Georges Godel, Fribourg fait partie des cantons qui perdent le moins au refus de l'augmentation de la vignette. Le seul tronçon de route cantonale que Fribourg aurait transféré à la Confédération était la route N20, entre Morat et Anet (BE), soit environ 5,8 km de chaussée.

Sur la base de ses propres coûts de références, la Confédération a calculé que l'entretien d'exploitation, l'entretien constructif, et le financement des éventuels futurs aménagements de ce tronçon représentaient un montant théorique

d'un million de francs, montant que le canton aurait pu économiser en cas de «oui». Le montant réel engagé par l'Etat de Fribourg pour l'exploitation et l'entretien courant de ce tronçon, soit le balayage, la coupe des talus et le service hivernal, se monte à 157000 francs, a indiqué le Gouverneur dans une réponse à une question du député démocrate-chrétien et président du TCS fribourgeois Eric Collomb.

Opposant résolu à l'augmentation de la vignette, le TCS affiche sa satisfaction. Il n'avait pas hésité à utiliser des mots très forts contre le projet comme celui de «tromperie». Selon lui, le projet était mal ficelé: les gens veulent avoir des garanties et des contreparties concrètes lorsqu'on leur demande plus d'impôts.

Coup rude

Déplorant sa défaite et ne cachant pas une certaine mauvaise humeur, Doris Leuthard a expliqué ce vote sanction par la hausse de 150% de la vignette. La ministre veut mettre en consultation cette année encore le futur Fonds pour les routes nationales et les agglomérations. Elle a invité le TCS et l'UDC, qui a été à l'origine du comité référendaire, à s'impliquer dans la discussion. ■



Echaudée par cet échec, Doris Leuthard veut mettre en consultation cette année encore le futur Fonds pour les routes nationales et les agglomérations. ARCH - C. HAYMOZ

Du plomb dans l'aile de l'UDC

FAMILLES. Les familles dont un des parents reste à la maison pour garder les enfants n'auront pas droit à des déductions fiscales équivalentes à celles qui font garder leurs enfants par des tiers. L'UDC a perdu dimanche son pari de donner un coup de pouce à la famille traditionnelle, dont seul le père ou la mère travaille, soit 29% des familles. Les Suisses ont rejeté son initiative «Pour les familles» par 58,5% des voix.

Fribourg en fait autant avec 59,4% des votants, ce qui le place parmi les sept cantons qui disent le plus fortement «non» à l'initiative, mais tout de même assez loin des 66,8% des Vaudois. Seuls trois cantons ont dit «oui»: Uri, Schwytz et Appenzel Rhodes-Intérieures. Même le Valais, qui applique déjà un système assez similaire à celui prévu par l'initiative, la refuse.

Au niveau fribourgeois, la Sarine est le district dont le «non» est le plus massif avec 65,6% des votants; la Singine est celui qui est le plus favorable à l'initiative avec 47,2% de «oui» contre

52,8% de «non». Le deuxième district le plus réfractaire est la Veveyse avec 60,8% de «non». L'UDC ne cache pas sa déception et une certaine colère. Président de la section fribourgeoise, Roland Mesot est de l'avis que le sondage selon lequel l'initiative réunissait 64% des intentions de vote a constitué un électrochoc, poussant les opposants à se mobiliser. Du coup, son parti s'est retrouvé «un peu seul» sur le plan national.

Double langage?

Il n'est pas exclu que le récent postulat de Sebastian Frehner (UDC/BS) n'ait pas apporté de l'eau au moulin de l'initiative. Pour l'auteur du postulat, lorsqu'une femme mariée abandonne son activité lucrative, elle s'expose sciemment à un risque dont elle ne peut faire assumer les conséquences financières à son ex-mari en cas de divorce.

Les opposants à l'initiative ont eu beau jeu de critiquer l'incohérence, voire le double langage, de l'UDC. A leur avis, l'UDC

veut avantager fiscalement les familles qui gardent elles-mêmes leurs enfants, mais pénaliser les femmes qui arrêtent de travailler pour élever leur progéniture.

L'UDC furax

Roland Mesot est carrément «furax» contre l'attitude du Conseil d'Etat qui a, fait plutôt rare, donné un double mot d'ordre, contre l'initiative UDC et pour la vignette, et ne s'est en outre pas prononcé sur l'initiative de la Jeunesse socialiste 1:12. «Il nous traite comme des moins que rien».

Sur le plan cantonal, le PDC, en désaccord avec le parti national, a soutenu l'initiative. Mais le conseiller d'Etat Georges Godel ne cache pas qu'il ne l'approuvait pas. A son avis, l'Etat n'a pas à s'immiscer dans la vie des familles. Il souligne en outre que son application aurait entraîné des coûts de 30 millions de francs pour le canton et les communes.

Sans oublier «le gâchis» que représentent toutes ces formations que les femmes n'exploiteraient pas si elles se sentaient poussées à rester à la maison. Georges Godel s'étonne au passage que le parti cantonal n'ait pas organisé de débat contradictoire lors de son assemblée des délégués. La conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach défendait la copie UDC:

«Cela m'a étonné, je pensais qu'elle serait contre».

Les désaccords dans la famille PDC n'ont pas aidé les partisans de l'initiative. A la tête du parti suisse, la majorité était pour le soutien.

Super-Lucrezia

L'assemblée des délégués s'est prononcée contre, en grande partie à la suite du travail de persuasion des femmes PDC et en particulier de l'une d'entre elles, la conseillère nationale saint-galloise Lucrezia Meier-Schatz. Au plan cantonal, le parti était donc pour. Pas évident de s'y retrouver. A se demander si celui-ci ne s'est pas tiré une balle dans le pied. «Non», affirme son président Eric Menoud. Selon lui, l'initiative se trompait peut-être de cible, en ne visant pas les familles de classe moyenne, mais elle avait du bon en valorisant le travail de celui des parents qui reste à la maison.

Quant à penser que le PDC a soutenu l'initiative UDC dans l'espoir d'un renvoi d'ascenseur pour ses deux initiatives «familiales», Eric Menoud repousse une telle interprétation. «Le thème de la famille est trop important pour faire de la tactique autour». Une chose est sûre, l'échec de l'initiative ne sonne pas le glas du thème des familles, de leur soutien et de leur pouvoir d'achat. MH

Salaires sans plafond

Les salaires suisses continueront à ne pas être encadrés. Ni par le haut. Ni d'ailleurs par le bas. Le peuple a refusé avant-hier l'initiative de la Jeunesse socialiste «1:12 - Pour des salaires équitables» par 65,3% des votants. Le canton de Fribourg l'a rejetée par 61,9% des voix. Aucun canton ne l'a acceptée, même si les Romands se montrent pour la plupart moins défavorables que l'ensemble de la Suisse. Le Tessin est celui qui se montre le moins rétif avec 51% de «non». Les champions suisses du «non» sont les Zougois, avec 77%. Au niveau fribourgeois, les champions du «non» sont les Gruériens avec 65,7%. A noter que les Suisses de l'étranger enregistrés à Fribourg, marquent leur originalité en votant «oui» par 50,8% des voix.

Président du PLR fribourgeois, Didier Castella est soulagé: c'est le vote de la raison, dit celui qui s'est beaucoup impliqué dans la campagne. Le conseiller national libéral-radical fribourgeois Jacques Bourgeois est satisfait que le modèle suisse de partenariat social, qui a fait la richesse et la stabilité du pays, se trouve conforté. «Ce n'était pas acquis d'avance», dit-il et de rappeler: «Nous avons Minder derrière nous.» Selon lui, ce résultat est de bon augure pour la suite des événements. La droite devra affronter l'initiative de l'Union syndicale suisse (USS) concernant le salaire minimal. De l'avis de Jacques Bourgeois, c'est une nouvelle tentative de remettre en cause le partenariat social.

Du côté de l'USAM, la satisfaction est à l'aune de celle des libéraux-radicaux. Avec, sans doute, une raison de plus: son président, le conseiller national fribourgeois UDC Jean-François Rime a très clairement été à la manœuvre dans la campagne, avec les résultats que l'on sait. La droite économique se réjouit que le peuple suisse ait dit «clairement non au diktat de l'Etat sur les salaires».

Tout autre son de cloche à gauche. Pour le PS, 1:12 est une histoire à succès malgré le «non». Selon lui, la campagne a permis de mettre en lumière la question d'une nouvelle définition de la répartition équitable des richesses. L'initiative a piqué la curiosité à l'étranger et le Parti socialiste espagnol s'y intéresse, a expliqué le syndicaliste et député Xavier Ganioz (ps, Fribourg). Benjamin du Grand Conseil fribourgeois, Simon Bischof (ps, Ursy) tire un bilan positif de l'aventure. Selon lui, sans tous les débats et les sondages, certains excès n'auraient pas été connus. «La campagne en vue de la votation a permis de lever bien des tabous.» Il en est certain, le scrutin va avoir des repercussions positives. Malgré cet échec, la gauche affûte déjà ses armes pour la prochaine bataille. Une nouvelle votation sur les salaires s'annonce l'année prochaine avec l'initiative de l'USS exigeant un salaire minimum de 4000 francs par mois. MH

● ● ●
53,6 pour cent des citoyens suisses ont participé aux votations fédérales. Il faut remonter à 2010 (renvoi des criminels étrangers) pour trouver un taux supérieur à 50%.

Le pont de la Poya ouvrira le 12 octobre

CHANTIER. La date de l'inauguration officielle du pont de la Poya est connue: le couper de ruban aura lieu le vendredi 10 octobre 2014 en présence de la conseillère fédérale Doris Leuthard, cheffe du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et des communications (DETEC), et de plusieurs centaines d'officiels, a annoncé hier la Chancellerie d'Etat dans un communiqué de presse. Une journée portes ouvertes est prévue le lendemain. La population pourra découvrir l'ouvrage dans son intégralité, du giratoire à la galerie souterraine en passant par le tunnel et le pont lui-même. L'ouverture à la circulation est fixée au dimanche 12 octobre en fin de journée. Quant aux visites guidées du chantier, qui ont attiré en trois ans 26000 personnes de toute la Suisse, elles s'arrêteront à la fin de cette année. MH

Surpoids, la lutte continue

SANTÉ. Un premier bilan du programme cantonal «poids corporel sain» (PCS) lancé il y a quatre ans a été tiré hier. Un constat largement positif permet de partir sur des bases solides pour une deuxième phase du programme, qui s'étendra jusqu'en 2017, a indiqué la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS).

Cette dernière rappelle que le surpoids est une réelle préoccupation de santé publique. Selon les chiffres de la dernière enquête suisse sur la santé datant de 2012, 41% de la population souffre d'un excès de poids. Une problématique qui touche également les enfants puisque, par rapport à 1980, le

nombre d'enfants en surpoids a quintuplé. Le PCS répond à ces préoccupations sous l'angle de la prévention. Son principal objectif est l'amélioration des conditions cadres favorables à la santé, notamment celles visant une activité physique régulière et une alimentation équilibrée.

Au cours des dernières années, le programme fribourgeois a soutenu et concrétisé plus d'une quinzaine de projets. La DSAS cite par exemple le Voyage des sens, un bus itinérant proposant des activités, rallye alimentaire et quiz à travers le canton. L'extension du programme pour quatre années supplémentaires, annoncé par la conseillère

d'Etat Anne-Claude Demierre, permettra d'ancrer les activités déployées et de compléter le dispositif pour en décupler l'impact à long terme. L'âge de la population cible sera élargi à la période de la préadolescence, jusqu'à 12 ans, alors qu'il se limitait aux moins de six ans.

D'un point de vue financier, la première phase du programme PCS a été soutenue par Promotion Santé Suisse à raison de 150000 francs par an et par le Service de la santé publique avec 200000 francs par an. Pour la nouvelle période, jusqu'en 2017, ce sont en tout 437200 francs par an qui seront octroyés. MH